RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT de l'AIN Mairie de GRIÉGES



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le **- 3 AVR. 2023**ID : 001-210101796-20230328-202312-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 18

" " en exercice : 18

" " qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 21 mars 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRIEGES

SÉANCE du 28 MARS 2023 2023 / 12

L'an deux mil vingt-trois et le vingt -huit du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents: M. BONNOT Jean-Jacques, M. BOUQUET Frédéric, M. CHARVET Thierry, M.CUERQ Raymond, Mme DESMARIS Ginette, Mme FILET Marie-Claude, Mme GREMY Annick, Mme HULEUX Cindy, M. LAMPS Arnaud, M. LORIN Christian, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, M. PACCOUD Christian, Mme SANDRIN Annie, Mme SANJUAN Catherine

Excusés: Mme PALLOT Irène, M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET: Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport de la commission des Finances,

CONSIDERANT l'évolution du montant des bases d'imposition ainsi que celle du produit fiscal attendu,

CONSIDERANT la décision conseil municipal en séance du 13 septembre 2022 de ne pas augmenter la taxe foncière sur l'exercice 2023,

CONSIDERANT l'achèvement de la réforme de la taxe d'habitation notamment marquée à compter de 2023 par la réintroduction de la possibilité de voter un taux de THRS (Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et une abstention

- **DECIDE** des taux d'imposition en 2023

Taxe foncier bâti	26.94 %
Taxe foncier non bâti	34.74 %
Taxe habitation résidence secondaire	8.30 %

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire, Annick GRÉMY